



Bourses internationales de master de l'Université Paris-Saclay.

Appel à candidatures étudiants internationaux mobilité entrante - Année universitaire 2015-2016

L'Université Paris-Saclay souhaite promouvoir l'ouverture internationale des formations de master (Diplôme National) dispensées au sein des établissements membres et faciliter ainsi l'accueil d'étudiants internationaux de haut niveau notamment ceux désirant développer un projet de formation par la recherche jusqu'au niveau doctoral.

Ainsi, **190 bourses d'accueil** seront proposées pour l'année universitaire 2015-2016. Elles seront accordées pour 1 ou 2 ans en fonction du niveau d'intégration (M1 ou M2).

Bénéficiaires :

Etudiants souhaitant préparer un diplôme de master dans un des établissements membre de l'Université Paris-Saclay (intégration en M1 ou directement en M2) hors alternance et apprentissage.

Critères d'éligibilité :

- Le programme s'adresse aux étudiants internationaux primo-arrivants, âgés de 30 ans maximum dans l'année de sélection.
- Le programme est réservé aux étudiants de nationalité étrangère.

Formation/Discipline :

- Tous les champs disciplinaires sont concernés.
- Liste des formations de masters délivrées par l'Université Paris-Saclay <http://www.universite-paris-saclay.fr/fr/formation/masters>

Montant de l'aide financière et accueil des étudiants :

- La bourse de l'Université Paris-Saclay s'élève à 10 000€ par an. Elle est versée par l'établissement d'inscription du candidat pour toute la durée de l'année universitaire et pour un séjour qui ne peut être inférieur à 10 mois consécutif par an.
- Une indemnisation forfaitaire maximale de 1 000€ pour les frais de voyage et de VISA est également attribuée en fonction du pays de provenance du candidat.
- La bourse ne couvre pas les éventuelles gratifications de stage et n'est pas cumulable avec tout autre type de bourse.

- La bourse sera suspendue dans le cas où une gratification de stage dépasserait 600€.
- Les boursiers de l'Université Paris-Saclay ont l'obligation de suivre leurs cursus (cours et stage) dans un des établissements de l'Université Paris-Saclay. Le versement de la bourse sera suspendu pour la période d'étude ou de stage effectué dans un autre établissement en France ou à l'étranger ou dans une entreprise en dehors du périmètre Paris-Saclay. Dans le cas où le cursus prévoit un échange universitaire international, le versement de la bourse sera interrompu pendant la période effectuée à l'étranger, sans report possible de la bourse.
- L'accueil des étudiants est assuré par les établissements d'inscription qui s'engagent à aider les boursiers dans la recherche d'un logement.

Dépôt de candidature :

La demande se fait à travers l'outil de candidature :

www.universite-paris-saclay.fr/en/formation/admission

Le candidat qui souhaite postuler à une bourse IDEX Paris-Saclay, devra le mentionner lors de sa candidature en ligne dans la rubrique « Bourse » et inscrire :

Bourses internationales de master Paris-Saclay

Les candidats retenus pour être présentés à la sélection finale des bourses Internationales de master Paris-Saclay, seront contactés directement par le responsable de master.

Calendrier de l'appel

CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURES 2015-2016 :

Mise en ligne de l'appel	vendredi 16 janvier 2015
Clôture des candidatures 1^{ère} vague	dimanche 08 mars 2015
Clôture des candidatures 2^{ème} vague	dimanche 17 mai 2015

Les dossiers seront évalués par un jury d'experts relevant des établissements membres de l'Université Paris-Saclay.

Résultats :

Après l'annonce des résultats, l'étudiant aura alors un délai de 8 jours pour confirmer l'acceptation de la bourse. Au-delà de cette date, celui-ci sera considéré comme démissionnaire de l'appel.

L'Université Paris-Saclay se réserve le droit de refuser ou de mettre un terme à l'octroi de la bourse si les informations déclarées s'avéraient fausses.

Démarches liées au VISA :

Les candidats de nationalité étrangère qui recevront un accord d'admission devront, s'ils appartiennent à une nationalité concernée par la [procédure en ligne CEE](#), contacter par email l'espace Campus France de leur pays : « www.nomdupays.campusfrance.org ». Par exemple, un étudiant algérien doit se connecter à « www.algerie.campusfrance.org ». La liste complète des nationalités concernées est disponible sur ce lien : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2864.xhtml>

Indiquer dans le titre du courriel : **[admission Université Paris-Saclay](#)**. Les agents des espaces Campus France vous aideront à remplir votre dossier électronique.



Barème de remboursement des frais de transport

Destination	Indemnité de transport
Afrique subsaharienne (Madagascar)	800 €
Afrique du nord	350 €
Amérique du sud, Amérique du Nord	800 €
Asie	650 €
Europe de l'ouest (Turquie)	650 €
Europe de l'est (Russie, Géorgie, Syrie, Jordanie, Ukraine...)	200 €
Moyen Orient (Liban)	400 €
Océanie - Australie	1 000 €



Liste des établissements membres de l'Université Paris-Saclay

- AgroParisTech
- CentraleSupélec¹
- Ecole Polytechnique
- ENSAE ParisTech
- ENS Cachan
- ENSTA ParisTech
- HEC Paris
- INSTN - CEA
- IOGS
- Télécom ParisTech
- Télécom SudParis
- Université Paris-Sud
- Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

¹ CentraleSupélec est le nouvel établissement regroupant l'Ecole Centrale Paris et Supélec